

Equipe PSPS : Bilan annuel de l'activité 2017-2018

Objectifs et procédure

1. Préambule

Le bilan annuel de l'activité de l'équipe PSPS se veut rétrospectif et prospectif.

Au niveau de l'équipe PSPS, il permet une prise de recul sur ce qui a été fait – ou non – les résultats obtenus, les succès et difficultés rencontrés et leurs raisons.

Aux niveaux institutionnel et cantonal, il permet de quittance le travail de l'équipe PSPS. Il fournit à la direction de l'Unité PSPS les éléments destinés aux autorités cantonales concernant la bonne mise en œuvre de la politique de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire.

2. But

Poser un regard interdisciplinaire sur les activités et le fonctionnement de l'équipe PSPS.

Objectifs

- Lister les projets, activités, démarches de PSPS entrepris au cours de l'année écoulée ;
- Envisager les perspectives pour l'année scolaire 2018-2019 ;
- Analyser et clarifier les relations et collaborations de l'équipe PSPS de l'établissement à l'aide du Règlement de la PSPS d'août 2011 et des mandats ou cahiers des charges des membres de l'équipe ;
- Identifier les ressources nécessaires à l'équipe PSPS pour réaliser son mandat ;
- Rendre visible les activités réalisées à tous les acteurs et partenaires de l'école.

3. But

Transmettre à l'Unité PSPS et par elle aux autorités cantonales concernées, les éléments de la bonne mise en œuvre de la politique de promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire.

Objectifs

- Renforcer la mission commune basée sur les orientations de l'activité de l'équipe PSPS ;
- Etablir l'inventaire des équipes PSPS dans le canton, leur composition et la formation de leurs membres ;
- Mettre en place les ressources nécessaires aux équipes PSPS pour réaliser leur mandat ;
- Nourrir la vision et les statistiques à l'attention des autorités cantonales.

Equipe PSPS : Bilan annuel de l'activité 2017-2018 – Objectifs et procédure

4. Procédure

Le directeur¹ d'établissement a la charge de coordonner la réalisation du bilan annuel de l'activité de l'équipe PSPS.

Consignes de remplissage :

- Remplir le bilan annuel de l'activité de l'équipe PSPS, en version informatique (par établissement scolaire ou par équipe PSPS) ;
- Envoyer la version informatique d'ici au **7 septembre 2018** à l'Unité PSPS, email santescolaire@avasad.ch. **Attention** : ne pas utiliser le bouton « envoyer le formulaire » ;
- Transmettre une copie aux membres de l'équipe PSPS.

Les responsables métiers de l'Unité PSPS sont à disposition pour toute question relative à l'établissement du bilan.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction s'entend indifféremment au féminin et masculin